

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 03 OCTOBRE 2024

DELIBERATION N°2024.00528

SITE LE CORBUSIER - CONVENTION DE FONDS DE CONCOURS EXCEPTIONNEL - VILLE DE FIRMINY - RESTAURATION DU STADE LE CORBUSIER - AVENANT N°3

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 27 septembre 2024

Nombre de membres en exercice : 123

Nombre de présents : 82

Nombre de pouvoirs : 30

Nombre de voix : 112

Président de séance : Mme Sylvie FAYOLLE

Secrétaire de séance : M. Tom PENTECOTE

Membres titulaires présents :

Mme Ingrid ARNAUD,	M. Abdelouahb BAKLI,	Mme Christiane BARAILLER,	
M. Jean-Alain BARRIER,	M. Denis BARRIOL,	M. Jean-Luc BASSON,	
Mme Caroline BENOUMELAZ,	Mme Françoise BERGER,	M. Jean-Pierre BERGER,	
Mme Nora BERROUKECHE,	Mme Audrey BERTHEAS,	Mme Michèle BISACCIA,	
M. Cyrille BONNEFOY,	M. Bernard BONNET,	M. Vincent BONY,	M. Lionel BOUCHER,
M. Kamel BOUCHOU,	M. Gilles BOUDARD,	M. Régis CADEGROS,	M. Bruno CHANGEAT,
Mme Catherine CHAPARD,	Laurent CHAPUIS,	M. André CHARBONNIER,	
M. Marc CHASSAUBENE,	M. Marc CHAVANNE,	Mme Frédérique CHAVE,	
Mme Laura CINIERI,	Mme Viviane COGNASSE,	M. Paul CORRIERAS,	
M. Pierrick COURBON,	M. Charles DALLARA,	Mme Marianne DELIAVAL,	
M. Philippe DENIS,	M. François DRIOL,	M. Christian DUCCESCHI,	
M. Fabrice DUCRET,	Mme Marie-Pascale DUMAS,	Mme Isabelle DUMESTRE,	
M. Frédéric DURAND,	M. Jean DUVERGER,	M. Martial FAUCHET,	
M. Christophe FAVERJON,	Mme Sylvie FAYOLLE,	Mme Andonella FLECHET,	
M. Louis-Jean FONTBONNE,	M. Luc FRANCOIS,	M. Michel GANDILHON,	
M. Pascal GONON,	Mme Ramona GONZALEZ GRAIL,	Mme Marie-Christine GOURBEYRE,	
M. Daniel GRAMPFORT,	M. Marc JANDOT,	M. Christian JULIEN,	M. Robert KARULAK,
Mme Siham LABICH,	Mme Pascale LACOUR,	M. Denis LAURENT,	M. Claude LIOGIER,
M. Olivier LONGEON,	M. Julien LUYA,	Mme Brigitte MASSON,	M. Patrick MICHAUD,
Mme Solange MORERE,	M. Tom PENTECOTE,	M. Gilles PERACHE,	
Mme Marie-Jo PEREZ,	Mme Nicole PEYCELON,	Mme Christel PFISTER,	
M. Jean-Philippe PORCHEROT,	M. Ali RASFI,	Mme Brigitte REGEFFE,	
M. Jean-Paul RIVAT,	Mme Nadia SEMACHE,	M. Christian SERVANT,	
Mme Corinne SERVANTON,		Mme Eveline SUZAT-GIULIANI,	

Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, Mme Julie TOKHI,
Mme Laetitia VALENTIN, M. Jacques VALENTIN, Mme Catherine ZADRA

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Lionel BOUCHER,
Mme Nicole AUBOURDY donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,
M. Eric BERLIVET donne pouvoir à Mme Sylvie FAYOLLE,
Mme Nicole BRUEL donne pouvoir à M. François DRIOL,
Mme Stéphanie CALACIURA donne pouvoir à M. Denis BARRIOL,
M. Christophe CHALAND donne pouvoir à Mme Eveline SUZAT-GIULIANI,
M. Germain COLLOMBET donne pouvoir à Mme Julie TOKHI,
M. Jordan DA SILVA donne pouvoir à Mme Viviane COGNASSE,
M. Gabriel DE ALMEIDA donne pouvoir à M. Charles DALLARA,
M. Jean-Luc DEGRAIX donne pouvoir à Mme Catherine CHAPARD,
Mme Véronique FALZONE donne pouvoir à Mme Pascale LACOUR,
M. Guy FRANCON donne pouvoir à M. Philippe DENIS,
Mme Marie-Eve GOUTELLE donne pouvoir à M. Claude LIOGIER,
Mme Catherine GROUSSON donne pouvoir à Mme Marie-Jo PEREZ,
M. Christian JOUVE donne pouvoir à M. Bernard BONNET,
M. Yves LECOCQ donne pouvoir à M. Denis LAURENT,
Mme Nathalie MATRICON donne pouvoir à M. Luc FRANCOIS,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON,
Mme Aline MOUSEGHIAN donne pouvoir à M. Régis CADEGROS,
M. Thierry NITCHEU donne pouvoir à M. Frédéric DURAND,
Mme Djida OUCHAOUA donne pouvoir à M. Christophe FAVERJON,
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER,
M. Marc PETIT donne pouvoir à Mme Christiane BARAILLER,
M. Jacques PHROMMALA donne pouvoir à M. Robert KARULAK,
Mme Clémence QUELENNEC donne pouvoir à M. Jean-Paul RIVAT,
Mme Laurence RICCIARDI donne pouvoir à Mme Laura CINIERI,
M. Jean-Marc SARDAT donne pouvoir à Mme Nadia SEMACHE,
M. Alain SCHNEIDER donne pouvoir à Mme Nicole PEYCELON,
M. Gilbert SOULIER donne pouvoir à M. Pascal GONON,
M. Marc TARDIEU donne pouvoir à Mme Frédérique CHAVE

Membres titulaires absents excusés :

M. Patrick BOUCHET, M. Henri BOUTHEON, M. David FARA, M. Jean-Claude FLACHAT,
M. Jérôme GABIAUD, M. Bernard LAGET, Mme Fabienne MARMORAT,
Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Evelyne ORIOL, M. Gérard TARDY,
M. Daniel TORGUES

DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 03 OCTOBRE 2024

SITE LE CORBUSIER - CONVENTION DE FONDS DE CONCOURS EXCEPTIONNEL - VILLE DE FIRMINY - RESTAURATION DU STADE LE CORBUSIER - AVENANT N°3

Par délibérations en date du 10 mars 2016, 19 décembre 2019 et 29 septembre 2022, les Conseils de Communauté et Métropolitain ont respectivement validé l'attribution d'un fonds de concours exceptionnel à hauteur de 1 M € à la ville de Firminy dans le cadre des travaux de restauration du stade Le Corbusier, autorisé le versement d'un 3ème acompte et prorogé le délai de caducité.

La Ville de Firminy maître d'ouvrage a alerté Saint-Etienne Métropole sur l'évolution du planning de ces travaux au regard de la complexité du projet. La Direction Régionale des Affaires Culturelles vient d'approuver la dernière phase de travaux ce qui ne permet pas d'envisager une exécution de ceux-ci en 2024, comme prévu initialement.

La convention de fonds de concours exceptionnel prévoit dans son article 2 une durée de 5 ans à compter de la date de notification prorogée d'une durée de 3 ans suite à l'avenant n°2. Dans ce contexte, il convient de réajuster la durée de la convention afin de permettre le versement du solde à la commune.

Il est ainsi proposé un troisième avenant à la convention, ci-joint, qui fixe le terme de la convention au 08 avril 2027.

Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré :

- **approuve l'avenant n°3 à la convention de fonds de concours exceptionnel signée entre la ville de Firminy et Saint-Etienne Métropole;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à l'avenant n°3 à la convention de fonds de concours exceptionnel précitée ;**
- **la dépense correspondante sera imputée destination UNESCO du budget Tourisme de l'exercice 2025 et suivants, sous réserve de l'adoption des budgets primitifs.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le secrétaire de Séance,

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a horizontal line at the bottom.

Tom PENTECOTE

La Première Vice-Présidente

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized 'S' and 'F' with a horizontal line crossing through them.

Sylvie FAYOLLE